L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

LA LOUISIANE
SAMEDI, 6 OCTOBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de décès, une épicerie et buvette, bien située, et faisant de bonnes affaires. S'adresser sur les lieux, Usines et St-Claude.
6 oct—3f

DEMANDES.

ON demande—Une Française ayant une bonne éducation pour la garde-malade d'un enfant, à C. Porfirio Diaz, Coah. S'adresser à Jos. Simon & fils, No 53 rue du Canal.
5oct—3f

ON demande immédiatement une jeune fille de couleur comme domestique de maison. S'adresser 94 Avenue Espinarde.
4 oct—3f

ON demande comme domestique de maison, une femme blanche d'un certain âge—une française préférée. S'adresser de 10 heures a midi, No 1728 Carondelet, entre Girod et Julia.
25 sept—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Hyacinth Tumeine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,180—Division D. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Anna Mar e Von Phul, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
6 oct—6 10 14

Succession de Otto ou Olof Sodderling

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 869—Division E— Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto ou Olof Sodderling, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
5 oct—5 9 14

Succession de J. E. Desprats.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,501—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward D. Gaillard, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
4 oct—4 7 13

Succession de Patrick Farrelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 822—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Peter J. Farrelly et Mlle Ellen Farrelly, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
4oct—4 7 13

Succession de Mme Joseph Storts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 43 808—Division E— Attendu que Joseph Storts a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joseph Storts décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
30 sept—30—oct 4 9

Succession de Randall Lee Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,905—Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte produit présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
3 oct—3 7 12

Succession de Otto et Olof Sodderling

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 869—Division E— Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto ou Olof Sodderling, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles H. Lauvlebuyen, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
5 oct—5 9 14

Succession de Veuve Joseph Alexandre Achee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,501—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme John Tosso, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
27 sept—27—2 6 oct
Gre Tor.

Succession de Marius Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,840—Division B.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marius Baron, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
29 sept—29—oct 3 7

Succession de Louise Bringier, femme de August Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42 541—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par Mme Louise Bringier, veuve de August Baron, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
4oct—4 7 13

Succession de Herman Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,792—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Caroline H. Curtius, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
4oct—4 7 13

Succession de Mme Joseph Storts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 808—Division E— Attendu que Joseph Storts a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Joseph Storts décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
30 sept—30—oct 4 9

Succession de Randall Lee Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,905—Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte produit présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
3 oct—3 7 12

Succession de Veuve Joseph Alexandre Achee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,501—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme John Tosso, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
27 sept—27—2 6 oct
Gre Tor.

Succession de Daniel Sullivan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,019—Division C —Attendu que Miss Ellen Sullivan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Sullivan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
3oct—3 7 12

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de Choix du Deuxième District
A L'ENCAN.

Mercredi, 17 Octobre, à Midi.
A la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 50 et 52 rue Baronne.

Dans l'affaire de la succession de Joseph ou Julius Breste.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,259.

EN VERTU d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour signé le 12 septembre 1894, le procédural à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 17 octobre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, nos 50 et 52 rues Baronne, (vieux numéros), entre Commune et Gravier, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre contigus, situés dans la faubourg Trémé deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par ses rues Claiborne, Dumaine, St Philippe et Roberts, désignés par les Nos 5 et 6 de l'Ilot No 71, d'après un plan dressé par Voltaire Labbé en décembre 1835, et déposé au bureau de H. Pedesclaux, ancien notaire en cette ville, et mesurant, mesure français, comme suit: Le No 5 mesure 36 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur et 35 pieds 9 pouces de largeur dans le fond; le lot No 6 mesure 36 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un ou à un ou 2 ans, en billets de l'acquéreur garanti par hypothèque et privilège du ve dur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final avec stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer le paiement des dits billets, l'acte de vente devant contenir la clause de non à lenando, et toutes autres clauses de garanties, les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au porteur des billets; les taxes d'Etat de 1894 devront être assumées par l'acquéreur en sus et au dessus du prix d'adjudication, et un dépôt comptant de 10 pour cent du prix devra être fait par l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente par-devant Geo. C. Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
16 sept—16 19 26 3 10 17 oct

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en Briques à Deux Etages.

Dans le Troisième District,

No 9 rue Espagne, entre les rues Decatur et North Peters.

A L'ENCAN.

Succession de Julia F. A. Brinkmann, épouse de John Lampton.

No 43,443.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56, nouveau numéro 33 rue Carondelet.—MERCREDI, 10 octobre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de Hon. Alcée Hall, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dûment enregistré dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Robertson, Villere, St-Philippe et Urselines, désigné par le No 1 de l'Ilot No 61 et mesurant mesure française, 32 pieds 8 et 2/3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage élégant et entièrement moderne connu sous le No 222 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, avec salle de bains, etc., écurie, remise, cour pavée, entrée pour voiture, citerne, waterworks, etc.; le tout en bonne condition, située à proximité des marchés, églises, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 an, 2 ans et demi et 3 ans de crédit, en des billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec tout la clause ordinaire de sécurité. Les taxes d'Etat de 1894 devront être payés par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, cardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

30 sept—30—oct 7 14 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison.

Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, poudules, ornements pour mantelaux de cheminées, matelas, nattes, abats-jour, faïence, verrerie et autres; piano droit, ensemble avec d'autres nombreux articles d'utilité et d'ornement.

Succession de A. J. Brugier.

No 43 160.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 27 rue de la Commune.—VENDREDI, 12 oc obre 1894, à 11 heures du matin, à la résidence No 222 de la rue Robertson, près de la rue Urselines, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier, Docket 43,160, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Robertson, Villere, St-Philippe et Urselines, désigné par le No 1 de l'Ilot No 61 et mesurant mesure française, 32 pieds 8 et 2/3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage élégant et entièrement moderne connu sous le No 222 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, avec salle de bain, etc., écurie, remise, cour pavée, entrée pour voiture, citerne, waterworks, etc.; le tout en bonne condition, située à proximité des marchés, églises, école et chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 an, 2 ans et demi et 3 ans de crédit, en des billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec tout la clause ordinaire de sécurité. Les taxes d'Etat de 1894 devront être payés par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, cardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

30 sept—30—oct 7 14 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison.

Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, poudules, ornements pour mantelaux de cheminées, matelas, nattes, abats-jour, faïence, verrerie et autres; piano droit, ensemble avec d'autres nombreux articles d'utilité et d'ornement.

Succession de A. J. Brugier.

No 43 160.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 27 rue de la Commune.—VENDREDI, 12 oc obre 1894, à 11 heures du matin, à la résidence No 222 de la rue Robertson, près de la rue Urselines, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier, Docket 43,160, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un assortiment général de meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, ornements et autres articles, maison, etc., d'après, savoir :

Conditions—Comptant.
30 sept—30—oct 4 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR
Dans le Sixième District.

Succession de William S. Steele.

No 37,761.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 27 rue de la Commune, près Carondelet.—JEUDI, 11 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, près Carondelet, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, malheureusement absent en congé, en date du 7 septembre 1894, dans l'affaire de la succession de William S. Steele, Docket No 37,761, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Live Oak ou Constance, Magazine, Bellechasse et Dufossat, désignés comme lots Nos 7 8 et 9, et mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds entre lignes parallèles.

L'emplacement sur lequel on plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de date jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acheteur devra payer les taxes d'Etat de 1894 et les frais de vente.

Et en outre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District, dans l'îlot borné par les rues Roffignac, Valentine ou Delachaise, Carrollton et Leveé ou North Peters. Le lot mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Espagne sur 63 p eds 11 pouces 2 1/2 lignes de profondeur, s'après un devis fait par Jno. F Brahn, voyer, en date de 14 juillet 1882 et étant la partie de terre à ce qui se plus près de la rue Roffignac du lot désigné par le No 11 de l'ilot No 13.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages, contenant six chambres comme connue sous le No 9 rue Espagne.

Conditions de la vente Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire aux frais de l'acquéreur.

Sept 9 12 19 26—oct 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés à deux étages
Dans le Cinquième District,
No 15 rue Belleville, entre l'avenue Pélican et la rue Patterson.

A L'ENCAN.

Succession de Frank Müller.

No 43,389—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet (nouveau No 33½).—MERCREDI, le 10 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dûment signé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux certains lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, lot 286, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Romparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné sous le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex-notaire public, et mesurant 60 pieds en façade sur la rue Kerlerec sur 104 et mesurant d'après ce plan, en mesure anglaise, 34 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'emplacement sur lequel est construite la bâtisse à deux étages connue comme le No 15 de la rue Belleville; elle est retirée de 10 pieds de la rue galerie sur le devant et sur le côté, corridor, non chambres, etc. Rapporte un loyer annuel de $216.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix de l'achat comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Seymour, notaire.

ET LE MEME JOUR,

Il sera vendu à l'encan à la dite Bourse—

Les meubles de maison et effets mobiliers de ladite succession. Le tout d'après un inventaire enregistré en cour.

Conditions de la vente.—Comptant avant la vraison.

1er sept—1 5 12 19 26—oct

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte et aux risques du premier acquéreur,
Nos 48 et 50 rue Kerlerec,

Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Conmune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encans des Nouvelle-Orléans, **Nos 50 et 52 rue Baronne, entre Commune et Gravier**, en vertu de et nonformément à un jugement rendu le 10 septembre 1894 et signé le 14 septembre 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, pour le compte et aux risques de Jules Dreyfus, lequel a manqué de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 2 juillet 1894, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, ensemble avec toutes et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, lot 286, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Romparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné sous le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex-notaire public, et mesurant 60 pieds en façade sur la rue Kerlerec sur 104 et mesurant d'après ce plan, en mesure anglaise, 34 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'emplacement sur lequel est construite la bâtisse à deux étages connue sous